

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 64 (1926)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Histoire d'une femme maline : (patois savoyard)  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-220174>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à  
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

## ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

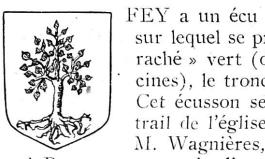
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## ARMOIRIES COMMUNALES



PAMPIGNY a adopté un écu en forme de cœur avec deux clefs d'argent en sautoir ; quatre glands d'or, un au haut de l'écu, un au bas, et un de chaque côté rappellent l'armoirie des derniers seigneurs de ce lieu : les de Mestral, dont la famille possède encore le château de Pampigny.



FEY a un écu d'argent soit blanc sur lequel se profile un hêtre « arraché » vert (dont on voit les racines), le tronc doit être grisâtre. Cet écu se trouve sur un vitrail de l'église, vitrail donné par M. Wagnières, ministre de l'Intérieur à Rome, en souvenir d'un parent mort jeune en 1905. Ces armes sont parlantes, elles dérivent du mot latin hêtre qui se dit en latin *fagus*, en patois *fau*, *far*, *fa* ou mieux du latin *fagetum*, un endroit planté de hêtres. Le champ est d'argent pour éviter confusion avec Echallens.



## HISTOIRE D'UNE FEMME MALINE

(Patois savoyard).

LE Jhor de la Santa-Croué de Septembre, de bon matin, la granta Félicie accoué devant ly sa vaché et s'en homme. Et le de Gréys que li véion passo ne pouon s'èpatyi de s'diré : « Ah ! mon Guste, t'o volu prédre na fenna u Moncè, te d'é bin è reteni. »

La veillée, chô pourre Guste revenivé to conté de traîre sa brova vaché grisa, na vraita tarina. O rapportové on gran sizlin de lassè ; la mossà, biè n'ipessa, passové pe dessu Ol'a dè à sa fenna :

— No-z'in itiè na premirè bétie, on sarè bin fou de la vèdré.

— Justamè de voué mè différé, mè. On la mènera demain matin à la Santa Croué.

Arrevo à Aissè, lou marchan ne mancon puto de na brova et johéna vaché omè la. Guste di :

— On baillé trè millè chi cè septanta cin francs de n'tra grisa — attindè onco on momè on truvera mè de quatre millè.

— De voué la vèdré to de suita, mè, di la Félicie. Vétia on monchu qu'e baillé trè millè fran, la vaché è s'ina.

Quan le martyi fu fini, Guste dit :

— Vote chla bëda de folorio que von tò tiè lou z'auberge. Sauvin-no de partiè et allin gouto à la maison.

— Et si de voué gouto à Aissè, mè, dit la Félicie.

Li vétia à tobla tiè Cathelin ; aprè avé biè bieu et media na dauba, de frico, onna bona porchon de viau et de fromajie Guste dit :

— On pu bin returno tiè no, ieurè, n'sin preu sou dinse.

— Et si de coué onco bëre, mè, di sa fenna.

Cimanda onna botolié de vin botia, le cofé et la gota.

Quand to cè fu egorjhello, i prénion enfin le chemin du retor. La Félicie branlé su si chamde tioù galopin qu'avo placha na planch' è bë. To pron cou, su la riva du Cherre, i véion traver su on belion de chêne pe se balanchi. La Félicie s'aréte pe li-z'iguet, Guste la tire pe le bré :

— Allé, vin-vite, te vo po allo te drôly.

— Et si de voué i allo, mè.

— Mais ne va po de plachi du flan du Cherre, te vo tombo diè l'éga.

— Justamè, de voué me plaché du flan de reviré.

O la léché fairè et i se balanchon. To pron cou patatrac, la Félicie que t'è soula, s'ileurdé et tombé u mèt du Cherre.

N'tron bon Guste remonté la reviré è boralè :

— Ma fenna se neyè, ma fenna se neyè !

Le grou Jason qu'aratiè si tariiflè, l'aréte :

— Gran baban, i fô la chorty pe bo, te n've po que te remonté la reviré.

— Ah ! mon bon Jason, répon Guste, te n'la coniè po, l'fo tojhor le contraire de li z'otré, de sé cheur que l'a remonto la reviré au lieu de la dichèdré.

La Félicie se neyia : onco ionna qu'aré mieu fô d'icuto s'on homme. (Echo de Savoie.)

## QU'Y A-T-IL AU BOUT DU LAC ?

DANS-VOIR, François, les journaux ne parlent plus que de la Société des Nations, la S. d. N., comme ils disent. Qu'est-ce que c'est que ça ; après tout ? Je n'y comprends rien du tout.

— Oh ! d'accord, c'est bien un peu compliqué, mais au fond, c'est tout simple. Tu te souviens de la dernière guerre, la grande ?

— Quoi, enfin, celle de 1914 ?

— Oui, celle-là. Tu sais quel massacre il y eut ; des millions et des millions d'hommes tués ; tout autant de blessés, ceux qu'ils appellent les « mutilés de guerre » ; des villages incendiés, des cathédrales bombardées, toute une désolation, quoi !

— Ah ! tu as raison de ça appeler une désolation. Et puis qu'on n'en est pas encore consolé. Il y avait aussi ces gaz efficients, une invention du diable, qui tuaient les gens à distance, comme des mouches. Et ce grand canon, qui tirait à des kilomètres ! Bertha, qu'il s'appelait, je crois, comme notre volontaire.

— Ma foi, que le Ciel nous préserve de revoir une pareille calamité.

— A propos, qui l'a gagnée, cette guerre, où toutes les nations étaient mêlées ?

— Oh ! bien, en tout cas, ce n'est pas l'Allemagne, quoiqu'elle dise qu'elle ne l'a pas perdue.

— C'est un vrai miracle qu'on n'y ait pas été entraînés, nous les Suisses. Pourtant, on était au milieu de tout le fourbi. Mais, pour en revenir à cette Société des Nations, c'est donc le président de l'Amérique qui l'a fondée.

— Il est mort, n'est-ce pas ? Est-ce qu'il ne s'appelait pas Wilson ? Il est un peu Vaudois, je crois, car il est bourgeois de Lausanne.

— Oui, mais bourgeois d'honneur. C'est justement pour avoir fondé la Société des Nations qu'il a été nommé. Il est mort, en effet. N'est-ce pas, il ne voulait plus de guerre ; il trouvait qu'il y en avait eu bien assez comme ça. Alors, monsieur Wilson s'est dit : Au lieu de se disputer et

de se battre tout le temps, si on fondait une Société des Nations, comme a fait la Suisse, qui a fondé une Société des Cantons une S. d. C. Il a annoncé son intention aux autres pays, qui ont trouvé que c'était une bonne idée, mais pas facile à réaliser.

— Ma foi non, c'est pas facile. Les gens ont tellement de peine à s'entendre. Mais, enfin, ça vaut la peine d'essayer.

— C'est justement ce qu'ils ont fait. Au commencement, ça n'est pas allé trop mal. Seulement, tout à coup, ça s'est gâté. A présent, ils ne s'accordent plus du tout. Ils se sont séparés et chacun est retourné dans son pays, en boudant. Ils doivent se réunir de nouveau en septembre, mais d'ici-là, tu sais, Frédéric, ce que c'est. D'ici-là ? ...

— Oh ! il faut espérer tout de même. Ils réfléchiront. Ce serait vraiment dommage que ça rate. L'intention était bonne. On en a assez de ces guerres. Si on pouvait avoir au moins quelques années de bonnes, le temps de se retourner, de reprendre souffle.

— Sans doute, c'est très désirable, ça ; mais c'est terriblement difficile. L'intention et la réalisation sont deux choses bien différentes.

— C'est drôle quand même qu'on se dispute presque tout le temps dans une société qui a pour but d'établir la paix et la concorde entre tous les peuples !

— Oh ! tu sais, François, la paix et la concorde internationales, il n'y a rien de plus désirable, mais on a remarqué que presque toutes les fois qu'il y avait un Congrès de la Paix, il était suivi à peu de distance d'une guerre.

— Tu ne me diras pourtant pas que c'est les Congrès de Paix qui décident les guerres ! Ils décident la guerre à la guerre, oui, et ils font bien. Malgré tout, moi j'ai encore confiance dans cette Société du bout du lac. Je suis sûr qu'ils finiront par s'accorder.

— Le Ciel t'entende, Frédéric, le Ciel t'entende !

La Patice.

A l'école. — La petite Lili a été première en histoire naturelle.

— Et qu'est-ce qu'on t'a demandé ?

— On m'a demandé combien un chien avait-il de pattes, et j'ai répondu trois !

— Et tu as été première avec une telle réponse ?

— Mais oui, les autres avaient répondu deux !

## CHASSES AUX LOUPS

LES animaux carnassiers sont plutôt rares chez nous. En effet, actuellement, cette engeance n'est guère représentée dans nos contrées que par les renards, les loups, les martres et quelques autres bêtes de moindre importance. Par contre, les ours et les loups, autrefois très nombreux, n'existent plus qu'à l'état de souvenir. Cette disparition est due à la guerre acharnée dont ils ont été l'objet de la part des agriculteurs, desquels ils étaient, c'est bien le cas de dire, ...la bête noire.

On avait alors l'habitude de promener dans village les loups tués ou vivants et de percevoir la finance allouée par les pouvoirs publics, à la destruction des animaux nuisibles. Les archives de nos communes renferment de nombreuses traces du passage de ces « louvetiers » ou chasseurs de loups. C'est ainsi que, pour ne citer qu'un exemple, en 1690, le gouverneur